



**HAL**  
open science

# POUR UN PROGRAMME DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES SUR LES DYNAMIQUES TRANSFRONTALIÈRES ET LA COOPÉRATION TERRITORIALE

Michel Casteigts

► **To cite this version:**

Michel Casteigts. POUR UN PROGRAMME DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES SUR LES DYNAMIQUES TRANSFRONTALIÈRES ET LA COOPÉRATION TERRITORIALE: ENJEUX ÉPISTÉMOLOGIQUES ET REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES. Joachim Beck et Birte Wassenberg VIVRE ET PENSER LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE. VOL. 6: VERS UNE COHÉSION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE , Steiner Verlag, 2014. halshs-01585224

**HAL Id: halshs-01585224**

**<https://shs.hal.science/halshs-01585224>**

Submitted on 11 Sep 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Pour un programme de recherches interdisciplinaires  
sur les dynamiques transfrontalières et la coopération territoriale**  
*Enjeux épistémologiques et repères méthodologiques\**

Michel Casteigts\*\*

*Publié dans : Beck J. et B. Wassenberg (Dir.), 2014, *Vivre et penser la coopération transfrontalière (Vol. 6), Vers une cohésion territoriale transfrontalière*, Stuttgart, Steiner Verlag.*

L'intérêt de la recherche dans le domaine de la coopération territoriale est stratégique non seulement pour les universitaires et le monde académique, mais aussi, et surtout, pour les acteurs eux-mêmes. En effet, les pratiques de coopération sont récentes et même, dans certains lieux ou certains domaines, encore émergentes. C'est pourquoi il n'existe pas en la matière de corpus de connaissances constitué de longue date, validé par une communauté reconnue scientifiquement et, à ce titre, académiquement légitime. Dans ces conditions, la transmission du savoir, c'est-à-dire l'enseignement et la formation indispensables à la professionnalisation des acteurs, est indissociable de sa production, c'est-à-dire de la recherche.

Pourtant la situation de la recherche dans ce domaine est paradoxale, comme permet de l'établir un état des lieux sommaire :

- l'originalité du domaine et ses singularités attirent de nombreux chercheurs de toutes disciplines qui viennent butiner des réalités empiriques nouvelles et peu explorées ; ce faisant, ils s'attirent pendant quelques temps un succès de curiosité ;
- mais, l'institution académique a du mal à prendre au sérieux des travaux qui sortent nécessairement des sentiers battus et, dans aucun champ disciplinaire, les problématiques transfrontalières et la coopération territoriale ne constituent des thèmes de recherche réellement reconnus ; lesdits chercheurs font donc souvent trois petits tours et puis s'en vont, dès que la saveur exotique de leur démarche a cessé de flatter

---

\* Le travail présenté ici trouve son origine dans une communication sur les perspectives de la recherche dans le domaine de la coopération transfrontalière, présentée à la journée d'étude du RENTI (Réseau d'Etude des Normes Transfrontalières et Interterritoriales) organisée à Coppet en février 2009. Cette réflexion a été développée pour être présentée en octobre 2010 à Strasbourg, dans le cadre du colloque « Construire des ponts à travers les frontières : vers une cohésion territoriale en Europe ? » (FARE-Université de Strasbourg et Euro-Institut de Kehl). Elle a été sensiblement enrichie par un recensement systématique des publications consacrées aux dynamiques transfrontalières et à la coopération territoriale, mené en 2011 dans le cadre du projet TEIN (cf. note 7 ci-après). De nombreux échanges de vue avec Joachim Beck sur ces problématiques ont contribué à façonner un corps de doctrine largement partagé : cf. notamment Beck J., 2010, « Grenzüberschreitende Zusammenarbeit als Gegenstand interdisziplinärer Forschung. Konturen eines wissenschaftlichen Arbeitsprogramms », in Wassenberg B. (ed), *Vivre et penser la coopération transfrontalière (Volume I): les régions françaises*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 21-47.

\*\* Professeur des universités associé à l'Université de Pau et des pays de l'Adour. Inspecteur général de l'administration (France). Ancien président de l'Euro-Institut de Strasbourg-Kehl.

les palais universitaires; ceux pour qui les thématiques transfrontalières constituent, dans la durée, un objet central de travail sont donc rares ;

- par ailleurs, la nature même des pratiques sociales et institutionnelles concernées par les dynamiques transfrontalières implique des approches mettant en jeu le concours de plusieurs disciplines, qu'elles soient pluridisciplinaires ou interdisciplinaires<sup>1</sup>, ce qui aggrave encore le déficit de légitimité académique.

Après avoir détaillé les éléments de ce constat, il s'agira ici d'esquisser un programme de recherches interdisciplinaires sur les dynamiques transfrontalières et la coopération territoriale, à la fois dans ses orientations problématiques et ses implications méthodologiques.

## 1. État des lieux

### 1.1 Des premières démarches à dominante disciplinaire

Si la coopération transfrontalière est une pratique récente, malgré l'existence çà et là d'usages locaux multiséculaires<sup>2</sup>, les réflexions sur le fait frontalier sont beaucoup plus anciennes. Pour en rester aux réflexions postérieures à la constitution, au 19<sup>ème</sup> siècle, de la géographie des États-nations telle que nous la connaissons aujourd'hui, on peut noter, à titre d'exemple, des ouvrages et textes précurseurs significatifs :

Ratzel Fr., 1893, « Die politische Grenze », *Zeitschrift für Schulgeographie*, Wien;

Curzon of Kedleston G. N., 1907, *Frontiers* (Romanes Lecture) Oxford, Clarendon Press;

Holdich Col. Sir Th., 1916, *Political Frontiers and Boundary Making*, London, Macmillan;

Penck A., 1917, *Ueber politische Grenzen*, Berlin, Rede zum Antritt des Rektorates der Königlichen Friedrich-Wilhelms-Universität;

Fawcett C. B., 1918, *Frontiers: a Study in Political Geography*, Oxford, Clarendon Press;

Vallaux C., 1924, « Nouveaux aspects du problème des frontières », *Scientia*, Paris, I-XI-1924, p. 323;

---

<sup>1</sup> La différence entre pluridisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire a fait l'objet de nombreuses gloses qui n'ont jamais permis de dégager un consensus. De façon conventionnelle, on considérera ici que le qualificatif interdisciplinaire renvoie à des problématiques impliquant des interactions théoriques et/ou méthodologiques entre plusieurs champs disciplinaires, alors que la pluridisciplinarité est la simple juxtaposition, dans un domaine d'investigations donné, d'approches relevant chacune d'une seule discipline. L'interdisciplinarité conduit donc à un dépassement des frontières entre les différentes disciplines, à partir de la construction d'objets communs de recherche et autour de notions transversales, qui acquièrent ainsi un statut transdisciplinaire.

<sup>2</sup> On peut citer notamment de très anciennes pratiques transfrontalières sur la frontière franco-espagnole. Ainsi, le traité de la Junte de Roncal lie depuis 1375 les villages français du Baretous, dans le Haut-Béarn, à la vallée espagnole de Roncal, dans le Haut-Aragon. Conclu à la suite de la sentence arbitrale d'Anso, qui a mis fin à un long conflit, il prévoit que les villages français donneront un tribut de trois vaches, chaque année, aux habitants de Roncal, en réparation de crimes de sang commis par des habitants du Barétous contre une famille roncalaise. Ce tribut est versé chaque année depuis 1375, sans interruption, au cours d'une cérémonie précisément codifiée. Cela n'est pas un cas isolé. A quelques dizaines de kilomètres de là, au Pays basque, la vallée des Aldudes a été de tous temps « un lieu de conflits interétatiques et de collaboration interrégionale » (cf. Salzedo Izu J. in Lafourcade M. dir., 1998, *La frontière des origines à nos jours*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 379 et s.). Pour un panorama général des relations de voisinage dans cette région, se reporter à Fernandez de Casadevante Romani C., 1985, *La frontera hispano-francesa y la relaciones de vecindad*, San Sebastian, Servicio editorial de la Universidad del Pais Vasco.

de Lapradelle P., 1928, *La frontière: étude de droit international*, Paris, Les Editions Internationales;  
Lessing O. E., 1931, *Minorities and Boundaries*, Den Haag, Nijhoff;  
Ancel J., 1936, *Géographie des Frontières*, Paris, Gallimard.

A ces références, il convient d'ajouter les nombreux passages consacrés par Georg Simmel à la frontière comme fait social et à l'inanité du concept de frontière naturelle, notamment dans

Simmel, G., 1903, « Soziologie des Raumes »; réédité dans *Aufsätze und Abhandlungen 1901-1908: Band 1*, Kramme R., A. Rammstedt und O. Rammstedt. (eds.), Frankfurt a.M., Suhrkamp, 1995.

Les réflexions sur les dynamiques et la coopération transfrontalières elles-mêmes n'ont pas attendu la signature de la Convention-cadre de Madrid (1980) ni la mise en place du Programme d'intérêt communautaire INTERREG (1991), comme en attestent des travaux fondateurs :

Bohannon P. & F. Plog, (eds), 1967, *Beyond the Frontier: Social Process and Cultural Change*, New York, The Natural History Press;

Strassoldo, R., 1970, *From Barrier to Junction: towards a Sociological Theory of Borders*, Gorizia, ISIG;

Raffestin C., 1974, « Eléments pour une problématique des régions frontalières », *L'espace géographique*, tome 3, n°1;

Von Malchus V., 1975, *Partnerschaft an europäischen Grenzen: Integration durch grenzüberschreitende Zusammenarbeit*, Bonn, Europa Union Verlag;

Bailly A. & J. Paelinck, 1980, « Le problème des relations transfrontalières en région urbaine », *Revue d'économie urbaine et régionale*, 1, pp. 33-50.

A cela s'ajoutent quelques colloques, comme celui qui a été organisé par l'ISIG à Gorizia en mars 1972 sur « Problèmes et perspectives des régions frontalières ».

A partir des années 1980, avec la création des instruments juridiques de la coopération transfrontalière sous l'égide du Conseil de l'Europe, bien avant que les dispositifs d'accompagnement financier soient mis en place dans le cadre des politiques régionales communautaires, les réflexions vont s'accélérer dans des champs disciplinaires multiples, notamment aux confins de la géographie et de la science politique, ainsi que dans les domaines du droit et de l'économie :

Roth V., 1981, « Analyse und Evaluation bestehender Kooperationsmodelle im Raum Basel », in Biucchi B. et G. Gaudard (eds), *Régions Frontalières*, Saint Saphorin (Suisse), Editions Georgi;

Ratti R., T. Bottinelli, T. Cima & A. Marci, 1981, « Ricerca sugli effetti socio-economici della frontiera: il caso del frontierato nel cantone Ticino », in Biucchi B. et G. Gaudard (eds), *Régions Frontalières*, Editions Georgi, Saint Saphorin (Suisse);

Ricq Ch., 1981, *Les travailleurs frontaliers en Europe : essai de politique sociale et régionale*, Thèse, Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Genève ; Paris, Editions Anthropos;

Anderson M., 1982, « The Political Problem of Frontier Regions », *West European Politics*, n°5 (4), p.117 et s. ;

Delli Zotti G., 1983, *Relazioni transnazionali e cooperazione transfrontaliera : il caso del Friuli-Venezia Giulia*, Milano, Franco Angeli ;

Hansen N., 1983, « International Cooperation in Border Regions: An Overview and Research Agenda », *International Regional Science Review* 8 (3), pp. 255-270;

- Jeanneret Ph., 1984, *Les effets économiques régionaux des frontières internationales, l'exemple de la frontière franco-suisse de Genève à Bâle*, Thèse, Neuchâtel, Faculté de droit et des sciences économiques, Université de Neuchâtel ;
- Martinez O. J. (ed), 1986, *Across Boundaries: Transborder Interaction in Comparative Perspective*, El Paso, Texan Western Press;
- Pérez González M., J. Pueyo Losa & A. Martínez Puñal, 1987, « Cooperación transfronteriza y relaciones luso-galaicas, con especial referencia a la política cultural : Bases jurídico-internacionales para su institucionalización », *Foro Gallego – Revista Jurídica*, 183;
- Stojić-Karanović E., 1990, « Danube : river of cooperation », *Review of International Affairs*, n°41, pp. 28-32 .

Il faut également citer une activité un peu plus tardive, mais significative, d'anthropologues, de sociologues, socio-linguistes, et plus généralement de chercheurs de toutes disciplines engagés dans le champ des *cultural studies*, qui ont exploré les dynamiques interculturelles dont les échanges transfrontaliers sont l'occasion :

- McFarlane G., 1986, « It's Not as Simple as That'': The Expression of the Catholic and Protestant Boundary in Northern Irish Rural Communities », in Cohen A. P. (ed) *Symbolising Boundaries: Identity and Diversity in British Cultures*, Manchester, Manchester University Press;
- Leimgruber W., 1989, « The Perception of Boundaries . Barriers or Invitation to Interaction? », *Regio Basiliensis*, n°2-3, pp. 49-59 ;
- Gessner, V. & A. Schade, 1990, « Conflicts of Culture in Cross-border Legal Relations: The Conception of a Research Topic in the Sociology of Law », *Theory, Culture & Society*, n°7, pp.253-277;
- Wackermann G., 1990, « Les échanges interculturels dans les espaces transfrontaliers », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 67, 5, pp. 347-356;
- Kockel U., 1991, *Regions, Borders and European Integration : Ethic Nationalism in Euskadi, Schleswig and Ulster*, Occasional Papers in Irish Studies n°4, Liverpool, Institute of Irish Studies – University of Liverpool ;
- Gellert-Novak A., 1993, *Europäische Sprachenpolitik und Euroregionen : Ergebnisse einer Befragung zur Stellung der englischen und deutschen Sprache in Grenzgebieten*, Tübingen, Narr ;
- Riedel H., 1994, *Wahrnehmung von Grenzen und Grenzräumen*, Saarbrücken, Geographisches Institut der Universität des Saarlandes, Bd. 41 .

On peut également noter des colloques, souvent à l'initiative d'acteurs institutionnels, et notamment celui qui a été organisé en octobre 1983 à Metz par l'Institut Français de Sciences Administratives sur « L'action extérieure de collectivités locales » ou le « Symposium sur la Coopération Transfrontalière » qui s'est tenu en décembre 1986 au Conseil de l'Europe, à Strasbourg.

Il y a une vingtaine d'années était lancé le premier programme INTERREG, qui a donné à la coopération transfrontalière une impulsion nouvelle. Par ailleurs, l'intégration progressive de pays de l'Est dans la zone d'influence de l'Union européenne, puis leur adhésion, ont renforcé les opportunités de coopération et ont diversifié l'origine géographique des chercheurs qui s'y intéressaient. A compter du milieu des années 1990, les publications se sont multipliées et elles sont trop nombreuses pour qu'il soit ici possible de rendre compte de leur diversité. A cette occasion se sont structurées les premières actions coordonnées de recherches en accompagnement des pratiques naissantes. Une des premières démarches significatives, porteuse d'une véritable ambition scientifique, a été engagée par l'Euro-Institut

de Kehl-Strasbourg, en 1994<sup>3</sup>. A partir de la question de l'évaluation des programmes et projets de coopération transfrontalière, il s'agissait de recenser de façon un peu plus systématique les enjeux problématiques des pratiques de coopération transfrontalière dans un certain nombre de champs disciplinaires, à partir des interpellations des acteurs de terrain. Cette démarche a donné lieu à l'organisation d'un colloque conclusif en décembre 1997, suivi de deux séminaires en 1998<sup>4</sup>.

Comment les choses ont-elles évolué depuis cette époque ? Incontestablement la connaissance des dynamiques transfrontalières et la collecte de données empiriques sur les actions de coopération aux différentes frontières ont sensiblement progressé, d'abord dans une logique de monographies régionales :

- Botteghi R., 1996, « Les relations transfrontalières des collectivités locales franco-italiennes », *Actes du séminaire sur la coopération transfrontalière franco-italienne*, Université de Nice-IDPD, CCERAL;
- Fure J., 1997, « The German Polish Border Region : A Case of Regional Integration », ARENA Working Papers, WP.97/19;
- Beck J., 1999, « Crossborder Cooperation in Europe : The Exemple of Upper-Rhine », in König K. and S. Fosler (eds), *Regionalization Below State-Level in Germany and the United States*, Speyer, Speyerer Forschungsberichte, n°197, pp.137-165 ;
- Valussi G., 2000, *Il confine nordorientale d'Italia*, Gorizia, Isig ;
- Scott J. W., 2002, « Cross-border Governance in the Baltic Sea Region », *Regional and Federal Studies* 12 (4) ; rééd. in Anderson J., L. O'Dowd & T. M. Wilson (eds), *New Borders for a Changing Europe: Cross-border Cooperation and Governance*, London, Frank Cass, 2003, pp 135-153.

Puis la mise en réseau progressive des acteurs de la coopération et la mise en commun des informations sur les projets ont permis que ces progrès soient mutualisés entre les diverses frontières. Quelques colloques ont été les instruments privilégiés de cette mutualisation, comme ceux qui ont été organisés à Aachen, en septembre 1997, par l'« Institut für Europäische Regionalforschung » de l'Université de Siegen sur *Grenzüberschreitende Zusammenarbeit in Europa. Theorie – Empirie -Praxis*<sup>5</sup> ou à Biarritz, en décembre 1999, par la « Mission Opérationnelle Transfrontalière » (MOT) sur *Dynamiques transfrontalières et projet de territoire*<sup>6</sup>. Mais cela ne suffisait pas à constituer une démarche scientifique globale, qui restait embryonnaire à la fin des années 1990. En effet, la simple accumulation de données empiriques, aussi nombreuses et détaillées soient elles, ne constitue pas un savoir organisé, dont la production est l'objet même de toute activité de recherche.

Le moment était venu de soumettre ces données empiriques à des questionnements théoriques sans lesquels la démarche aurait été condamnée à rester, au mieux, dans l'ingénierie de projet, ce qui n'a rien d'infamant mais qui n'est pas une ambition scientifique. Il ne s'agissait évidemment pas de construire « une » théorie du transfrontalier qui aurait eu

---

<sup>3</sup> Cf. Casteigts M et E. Eisenberg, 1994, « The peculiarities of evaluation in a multicultural context : the evaluation of European policies of interregional cooperation », Den Haag, *First Biennial Conference of European Evaluation Society*.

<sup>4</sup>Cf. Casteigts M., H.Drewello und E. Eisenberg (eds.), 1999, « Evaluierung grenzüberschreitender und interregionaler Vorhaben in Europa », Baden-Baden, Nomos Verlag.

<sup>5</sup> Brunn G. und P. Schmitt-Egner (eds), 1998, *Grenzüberschreitende Zusammenarbeit in Europa. Theorie – Empirie - Praxis*, Baden-Baden, Nomos Verlag.

<sup>6</sup> Actes disponibles en ligne sur le site de la MOT : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/indexsite.php>

vocation à répondre à toutes les interrogations, des praticiens comme des chercheurs : un tel projet était absurde et ne méritait pas qu'on s'y arrête. Mais il convenait de replacer les situations et les pratiques transfrontalières dans des perspectives plus larges, ayant déjà fait l'objet d'investigations scientifiques et de constructions théoriques dans le cadre de disciplines bien structurées. Force est de reconnaître que les progrès ont été lents et inégaux au cours de la décennie suivante.

## 1.2 Les avancées inégales des approches disciplinaires

Depuis une quinzaine d'année, la recherche sur les questions transfrontalières a droit de cité dans la plupart des champs disciplinaires, sous les réserves qui ont été formulées en introduction. Les quelques références figurant ci-dessous ne prétendent évidemment ni à l'exhaustivité, ni à la représentativité (une première recension, très loin d'être complète, a permis d'identifier plus de 3000 publications dans le domaine des dynamiques transfrontalières et de la coopération territoriale<sup>7</sup>). Elles ont simplement pour objet d'attester de la diversité des préoccupations et des approches dans un certain nombre de disciplines, choisies pour la place qu'elles accordent à ces problématiques. Cette sélection est certainement critiquable, pour être extraordinairement partielle et nécessairement arbitraire. Elle a été faite avec le souci de mettre en lumière l'ancienneté des questionnements et, pour rompre avec l'eurocentrisme ambiant, la diversité des contextes géographiques dans lesquels ils sont apparus.

Le champ des « Boundary Studies » est né en effet aux Etats-Unis, à la fin des années 1950<sup>8</sup>. En 1975 et 1976, ce domaine était assez développé pour que *The Social Science Journal* lui consacre plusieurs articles, faisant notamment le point sur les champs de l'économie, des sciences politiques, de la sociologie et de l'anthropologie, comme sur celui de la géographie déjà noté<sup>9</sup>. L'*Association for Borderlands studies*, créée en 1976 aux Etats-Unis pour coordonner les études autour de la frontière entre les USA et le Mexique, a progressivement étendu ses activités à la frontière USA-Canada, puis à l'ensemble des problématiques frontalières et transfrontalières. Elle édite le *Journal for Borderlands Studies*, qui est le seul périodique scientifique consacré à ce domaine et qui est actuellement dirigé par Emmanuel Brunet-Jailly (University of Victoria, Canada) et par Henk van Houtum et Martin van der Velde (Radboud University, Nijmegen Centre for Border Research, Pays-Bas).

### *Géographie*

La frontière étant fondamentalement une réalité géographique, il est naturel que les géographes se soient intéressés très tôt aux questions frontalières et transfrontalières. La géographie humaine ayant de nombreuses interfaces avec la quasi-totalité des sciences sociales, elle a joué un rôle essentiel de diffuseur de ces problématiques vers les autres disciplines:

---

<sup>7</sup>Cf. Casteigts, M. and A.-E. Alazet-Gollé, 2011, *First census of research in the field of cross-border dynamics and territorial cooperation*, Bayonne/Kehl, Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA-CDRE) & Transfrontier Euro-Instituts Network (TEIN).

<sup>8</sup> Minghi J. V., 1963, « Boundary Studies in Political Geography », *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 53, No. 3 (Sep., 1963), pp. 407-428 ; réédité dans Kasperson R. E. and J. V. Minghi (eds), *The Structure of Political Geography*, Chicago, Aldine, 1969.

<sup>9</sup> Les articles concernés sont cités plus loin, en tête des rubriques correspondantes.

Gildersleeve C. R., 1976, « The Status of Borderlands Studies: Geography », *The Social Science Journal*, 13 (1), pp. 19-28<sup>10</sup>.

Il n'y a rien d'étonnant, dans ces conditions, que les premiers travaux significatifs ne concernent pas seulement les frontières européennes mais aussi nord-américaines:

House J. W., 1982, *Frontier on the Rio Grande: A Political Geography of Development and Social Deprivation*, Oxford, Clarendon Press;

Curtis J. R. & D. D. Arreola, 1991, « Zonas de Tolerancia on the Northern Mexican Border », *Geographical Review*, n°81, pp. 333- 346.

Aux confins de l'Union européenne, l'école géographique genevoise, autour de Claude Raffestin et d'Antoine Bailly, cités plus haut, a produit très tôt des travaux de grande qualité :

Raffestin C., P. Guichonnet & J. Hussy, 1975, *Frontières et Sociétés: le Cas Franco-Genevois*, Lausanne, L'Age d'Homme ;

Bailly A., 1989, « Réalités et difficultés géopolitiques transfrontalières : le cas de la région genevoise », *Revue économique et sociale*, n°4, pp. 163-168 .

Tout au long des années suivantes, les géographes se sont emparés des questions frontalières et transfrontalières, en les déclinant sur de multiples registres, de la géographie économique à la géopolitique, en passant par la géographie urbaine ou sociale:

Schulz Ch., 1996, « L'Agglomération transfrontalière du Pôle européen de développement (PED) Longwy-Rodange-Athus. Expériences et perspectives d'un programme trinational de restructuration économique », *Revue Géographique de l'Est*, n°2, pp. 133-150;

Foucher M., 1998, « The Geopolitics of European Frontiers », in Anderson M. & E. Bort (eds), *The Frontiers of Europe*, London, Pinter, pp 235-250;

Leontidou L., A. Afouxenidis, H. Donnan, A. Garcia-Lizana & al., 2002, *Border Cities and towns : Causes of Social Exclusion in Peripheral Europe*, Rapport, Bruxelles, European Commission - Targeted Socio-Economic Research (TSER);

Popecu G., 2008, « The conflicting logics of cross-border reterritorialization : Geopolitics of Euroregions in Eastern Europe », *Political Geography*, n°27, pp. 418-438.

De nos jours, la géographie reste incontestablement la discipline la plus représentée dans le champ des réflexions sur les dynamiques et la coopération transfrontalières.

### *Histoire*

Il est d'usage de présenter la coopération transfrontalière comme « une revanche de la géographie sur l'histoire ». Les frontières sont, surtout en Europe, l'héritage le plus perceptible d'une histoire tumultueuse et, pour s'en affranchir, on ne peut pas ignorer les processus qui les ont accompagnées :

Febvre L., 1928, « Frontière : étude de vocabulaire historique », *Bulletin du Centre international de synthèse*, n° 5, p. 31-44, in *Revue de synthèse historique*, juin 1928.

Almaráz Jr. F. D., 1976, « The Status of Borderlands Studies: History », *The Social Science Journal*, 13(1), pp. 9-18;

Baud M., 1993, « Una Frontera para Cruzar: La Sociedad Rural a Traves de la Frontera Dominico-Haitiana (1870-1930) », *Estudios Sociales*, 26(94), pp. 5-28 ;

Hudemann R., 2003, « Expériences transfrontalières et mémoires dans l'espace Saar-Lor-Lux (XIXe et XXe siècles) : Réflexions sur quelques éléments potentiels de la construction

---

<sup>10</sup> Il est intéressant de noter qu'entre 1960 et 1975, les « Boundary Studies » sont devenues les « Borderlands Studies », révélant une problématique en voie de territorialisation.



- européenne », in Bitsch M.-T., *Le fait régional et la construction européenne*, Saarbrücken, Universität des Saarlandes, pp. 431-441;
- Camiade M., 2006, *Familles et mémoires, habitat et exploitation des ressources naturelles dans un espace catalan transfrontalier (XVIe-XXe siècles)*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Perpignan Via Domitia;
- Media García E., 2008, « Trabajadores fronterizos y transfronterizos en España et Portugal a lo largo de la Historia », *Revista de Estudios Extremeños*, Vol. 64, n°1, pp. 61-88.

Les historiens, comme les chercheurs d'autres disciplines se situant dans une perspective historique, ne pouvaient donc se désintéresser du dépassement ou de l'effacement progressif des frontières, et ils se devaient d'y apporter leur contribution, fût-elle critique :

- Wassenberg B., 2003, *La coopération transfrontalière franco-germano-suisse dans l'espace du Rhin Supérieur entre 1975 et 2000 : vers une eurorégion ?*, Thèse, Strasbourg, Université Robert Schuman ;
- Klatt M., 2006, « Common, Cross-Border Regional History as Approach to People-to-People Cooperation and Cross-Border Regional Integration », in Hurd M. (ed), *Borderland Identities. Territory and Belonging in North, Central and East Europe*, Eslöv (Suède), Gondolin ;
- Domínguez Castro L., 2008, « Quelques considérations sur les origines de la coopération transfrontalière en Europe : 1950-1980 », *Revue électronique de l'Institut Catalan de Recherche en Sciences Sociales*, n° 2, Université de Perpignan Via Domitia ;
- Speer B., 2010, *Grenze und grenzüberschreitende Zusammenarbeit im historischen Kontext*, Berlin, Duncker & Humblot.

### **Droit**

Même si les premières réflexions avaient débuté bien avant cette époque, c'est avec la signature de la Convention-cadre de Madrid, en 1980, qu'une production juridique sur la coopération transfrontalière s'est réellement développée:

- Bothe M., 1977, « Rechtsprobleme grenzüberschreitender Planung », *Archiv des öffentlichen Rechts*, 102 ;
- Dupuy P.M., 1977, "La coopération régionale transfrontalière et le Droit international", AFDI, vol XXIII at 842;
- Witmer J., 1979, *Grenznachbarliche Zusammenarbeit, das Beispiel der Grenzregionen von Basel und Genf*, Schultess Polygraphischer Verlag, Zürich;
- Dupuy P.-M., 1982, « Legal Aspects of Transfrontier Regional Cooperation », *West European Politics*, 5 (4), pp. 50-63;
- Pérez González M., 1989, « Relaciones institucionales en la cooperación transfronteriza. Visión global desde el punto de vista de la legislación española », *I<sup>as</sup> Xornadas Técnicas "Galicia e a Rexión Norte de Portugal ante 1992" (Ponencias, Comunicacions, Conclusións)*, Santiago de Compostella, Xunta de Galicia - Consellería de Economía e Facenda;
- Levrat N., 1994, *Le droit applicable aux accords de coopérations transfrontalière entre collectivités publiques infra-étatiques*, PUF, Paris .

Les accords bilatéraux pris en application de la convention cadre ont été l'occasion d'une production juridique importante :

- Herberlein H., 1997, *Das Karlsruher Übereinkommen mit Frankreich, Luxemburg und Schweiz über die grenzüberschreitende Zusammenarbeit*, Bayerische Verwaltungsblätter, p. 737 et s. ;
- Tambou O., 2000, « El Tratado de Bayona: un éxito relativo para el desarrollo de la cooperación transfronteriza en el ámbito de la frontera franco-española », *Revista catalana de derecho público*, N°26, Diciembre, pp. 43-100 ;

- Gastaldi E., 2005, *Gli strumenti giuridici per la cooperazione transfrontaliera italo-francese*, Thèse, Torino, Università degli Studi di Torino;
- Comte H. & N. Levrat, 2006, *Aux coutures de l'Europe. Défis et enjeux juridiques de la coopération transfrontalière*, Paris, L'Harmattan.

L'adoption le 5 juillet 2006 du règlement (CE) n° 1082/2006 du Parlement européen et du Conseil, portant création du Groupement européen de coopération territoriale (GECT), et la façon dont les différents ordres juridiques nationaux se le sont approprié ont suscité une abondante littérature:

- Martinez Perez E. J. (ed), 2006, *La adaptación de los Organismos de Cooperación Transfronteriza por las Comunidades Autónomas*, Valladolid, Gabinete de Iniciativas Transfronterizas ;
- Schaffer H., B. Haselberger, Th.Dillinger & F. Zehetner, 2006, *Europäischer Verbund für Territoriale Zusammenarbeit (EVTZ) - ein Instrument zur grenzüberschreitenden Zusammenarbeit*, Zistersdorf (Österreich), Euregio Weinviertel;
- Levrat N., 2007, *The European Grouping of Territorial Cooperation*, Bruxelles, Committee of the Regions ;
- Morata, F., 2008, « First fact finding on the EGTC and territorial pacts », *Proceedings of the Second CoR Atelier*, Bruxelles, Committee of the Regions;
- Papiscia A., 2009, *Il gruppo europeo di cooperazione territoriale. Nuove sfide allo spazio dell'Unione Europea*, Marsilio Editori, Venezia .

A cela s'ajoutent de nombreuses études juridiques réalisées sous l'égide de la MOT et disponible en plusieurs langues sur le site de la mission (cf. note n°6), et notamment les actes du séminaire sur le GECT, qui s'est tenu à Metz le 16 novembre 2006.

Dans le champ de la réflexion juridique comparative, il faut noter l'activité du RENTI (Réseau d'Etude des Normes Transfrontalières et Interterritoriales), qui associe des chercheurs belges, espagnols, français, italiens et suisses:

- Lejeune Y. (ed), 2005, *Le droit des relations transfrontalières entre autorités régionales ou locales relevant d'Etats distincts. Les expériences franco-belge et franco-espagnole*, Bruxelles, Bruylant (RENTI) ;
- Labayle H. (ed), 2006, *Vers un droit commun de la coopération transfrontalière ?*, Bruxelles, Bruylant (RENTI) ;
- Fernandez de Casadevante Romani C. (ed), 2006, *L'Etat et la coopération transfrontalière*, Bruxelles, Bruylant, RENTI.

### ***Sciences politiques et administratives***

Dans le champ de la science politique, la frontière est un objet traditionnellement identifié aux problématiques de souveraineté des États et de gestion des conflits. L'intérêt des politologues pour les dynamiques transfrontalières et les processus de coopération est resté imprégné dans un premier temps par ces points de vue initiaux, d'où l'attention portée aux frontières « sensibles », comme entre l'Irlande et l'Ulster, entre l'Espagne et la France au niveau du Pays basque ou de la Catalogne et, de façon plus générale, de tous les lieux où se posaient des problèmes de minorités:

- Bath, C. R., 1976, « The Status of Borderlands Studies: Political Science », *The Social Science Journal*, 13 (1), pp. 55-67;
- Leta mendía F., M. Gomez Uranga & G. Etxebarria, 1996, « Astride Two States: Cross-border Cooperation in the Basque Country », in O'Dowd L. & T. M. Wilson (eds) *Borders, Nations and States: Frontiers of Sovereignty in the New Europe*, Aldershot (GB), Avebury Publishers, pp 91-116 ;

- Anderson M. & E. Bort, 1999, « Change and the Irish Border : An Introduction », in Anderson M. & E. Bort (eds), *The Irish Border : History, Politics, Culture*, Liverpool, Liverpool University Press, pp. 15-40;
- Becker-Christensen H., 2001, « National Minorities and Cross-Border Cooperation in the Danish-German Border Region », *Administration*, 49 (2), pp. 35-47;
- Pollak A., 2001, « The Policy Agenda for Cross-Border Cooperation : A View from the Centre for Cross-Border Studies », *Administration*, 49 (2), pp.15-22.

Les réflexions des politologues sur les dynamiques transfrontalières se sont cependant rapidement étendues à d'autres problématiques, qui occupaient une place croissante dans les préoccupations générales de leur discipline, comme les questions de gouvernance ou de coordination des politiques publiques:

- Saez G., J.-P. Leresche & M. Bassand, 1997, *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière*, Paris, L'Harmattan ;
- Beck J., 1997, *Netzwerke in der transnationalen Regionalpolitik. Rahmenbedingungen, Funktionsweise, Folgen*, Nomos Verlag, Baden-Baden, 340p;
- Macrory R. & S. Turner, 2002, « Cross-Border Environmental Governance and EC Law », *Regional and Federal Studies*, 12 (4), pp. 59-87 ;
- Dupeyron B., 2009, « Perspectives on Mercosur borders and border spaces : implication for border theories », *Journal of Borderlands Studies*, Vol. 24-3, pp. 59-151 ;
- Casteigts M., 2010, « La mise en cohérence des politiques publiques en territoire transfrontalier », in Wassenberg B. (ed), *Vivre et penser la coopération transfrontalière (Vol. 1) : les régions frontalières françaises*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, pp. 307-321.

Quelques ouvrages à vocation comparatives ont également été publiés comme :

- Kramsch O. & B. Hooper (eds), 2004, *Cross-border governance in the European Union*, London – New York, Routledge ;
- De Castro Ruano J. L., F. Letamendia & F. Morata, 2010, *Cooperación Transfronteriza comparada: Cataluña, Galicia, País Vasco*, Institut Universitari d'Estudis Europeus, Bellaterra Barcelona.

### ***Economie***

L'approche des réalités frontalières et des dynamiques transfrontalières par les sciences économiques est extrêmement hétérogène, à l'image de leurs postures théoriques. Les économistes oscillent entre le souci de formaliser les phénomènes qu'ils étudient dans des modèles rigoureux et la préoccupation de rendre compte précisément de comportements très concrets. Il en résulte l'absence de référentiel stable, qu'il s'agisse de la nature et de l'échelle des phénomènes étudiés ou des grilles d'interprétation qui sont mobilisées<sup>11</sup>:

- Taylor J. R., 1976, « The Status of Borderlands Studies: Economics », *The Social Science Journal*, 13(1), pp. 69-76;
- Hansen N., 1981, *The Border Economy: Regional Development in the Southwest*, Austin, University of Texas Press;
- Sayer S., 1982, « The Economic Analysis of Frontier Regions », *West European Politics*, 5(4), pp. 64-79
- Hansen N., 1983, « International Cooperation in Border Regions: An Overview and Research Agenda », *International Regional Science Review*, 8(3), pp. 255-270;

<sup>11</sup> Pour la littérature européenne, il faut cependant mentionner l'importance des analyses de Remigio Ratti, ancien directeur de l'*Istituto di ricerca economica del Canton Ticino*, à Bellinzona, qui a produit un modèle global de l'ouverture des frontières et de ses effets économiques.

- Fitzgerald J. D., T. P. Quinn, B. J. Whelan, & J. A. Williams, 1988, *An Analysis of Cross-Border Shopping*, Dublin, Economic and Social Research Institute;
- Ratti R. & S. Reichman (eds), 1993, *Theory and practice of transborder cooperation*, Basel & Frankfurt am Main, Helbing & Lichtenhahn ;
- Ratti R., 1996, « Problématique de la frontière et du développement des Régions Frontières », *Sciences de la Société*, n°37, pp. 37-48 ;
- van Houtum H., 1998, *The Development of Cross-Border Economic Relations. A theoretical and empirical study of the influence of the state border on the development of cross-border economic relations between firms in border regions of the Netherlands and Belgium*, Tilburg, CentER;
- Schmidt T.D., 2004, « Asymmetry in the cross-border mobility of goods and labour. An integration paradox at the Danish-German-Border? », *Review of Regional Science*, vol. 24, pp. 123-142;
- Bygvrå S., 2006, « Consumers at European Borders : Cross-border shopping under changing conditions », in Jesien L., *The Borders and Limits of European Integration*, Krakow, Tischner European University (Studies in political Theory and Practice), pp. 281-301.

### ***Gestion et management***

Alors que les pratiques de management et de gestion sont omniprésentes dans le pilotage opérationnel de la coopération transfrontalière, les sciences de gestion se sont très peu investies dans le champ de la recherche en la matière. Le paradoxe n'est qu'apparent : pendant des années la gestion et le management ont ignoré les problématiques territoriales et se sont focalisées sur des segmentations instrumentales de leur domaine (finances, ressources humaines, comptabilité, marketing, organisation etc.). Elles ont cependant fait quelques excursions dans le champ transfrontalier comme cadre contextuel de leurs problématiques principales:

- Wilson, T. M., 1993, « Consumer Culture and European Integration at the Northern Irish Border », in van Raaij W. F. (Fred) & G. J. Bamossy (eds), *European Advances in Consumer Research*, vol. 1, Provo (Utah), Association for Consumer Research;
- Aulakh P. S., M. Kotabe & A. Sahay, 1996, « Trust and Performance in Cross Border Marketing Partnership: A Behavioral Approach », *Journal of International Business Studies*, 27(5), pp. 1005-1032.

Il n'y a qu'une dizaine d'années que les sciences de gestion se sont ouvertes au territoire et cela correspond au moment où elles ont commencé à s'engager significativement sur les questions transfrontalières. Elles l'ont souvent fait de façon très empirique et descriptive, à travers la compilation d'études de cas, et avec un faible niveau de problématisation. On peut cependant noter quelques analyses critiques et la production de manuels de référence, sous l'égide d'institutions spécialisées (ARFE, Conseil de l'Europe, MOT, Euro-Institut de Kehl):

- Hurel H., 1999, *Les équipes opérationnelles transfrontalières*, Paris, MOT ;
- ARFE, 2000, *La gestion financière transfrontalière*, Bruxelles, ARFE (Document de travail)<sup>12</sup>;
- Birrell D. & A. Hayes, 2001, *Cross-Border Cooperation in Local Government: Models of Management, Development and Reconciliation*, Report, Armagh, Centre for Cross Border Studies;
- Perkmann M., 2005, « Cross-border Cooperation as Policy Entrepreneurship : Explaining the Variable Success of European Cross-border Regions », CSGR Working Paper N° 166/05, Warwick ;
- MOT, 2006, *Guide pratique de la coopération transfrontalière*, Strasbourg, Conseil de l'Europe;

<sup>12</sup> Disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.aebr.eu/files/publications/Finanzmanagement.fr.pdf](http://www.aebr.eu/files/publications/Finanzmanagement.fr.pdf)

- Demorgon J. & E. Müller-Will (eds), 2007, *Guide interculturel pour l'animation de réunions transfrontalières*, Luxembourg, Editions Saint-Paul ;
- Maineri E., 2009, « Aide multicritère à la décision : démarche pour une étude de territoire transfrontalier de proximité au sein de l'Europe », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°1, pp. 75-103.

### ***Science régionale, aménagement et urbanisme***

Le terme générique de science régionale recouvre des domaines de recherches très hétérogènes, d'autant que son acception varie d'un pays à l'autre. Ses frontières avec la géographie économique, l'économie spatiale, l'aménagement du territoire, la planification régionale et l'urbanisme aux grandes échelles sont floues. La plupart des références mentionnées ci-dessous auraient pu trouver place dans une autre rubrique. Ce n'est donc pas l'efficacité classificatoire du concept qui fait sens, mais au contraire, en vertu de cette imprécision, sa capacité à constituer un lieu de rencontre, une passerelle entre champs disciplinaires par ailleurs disjoints. Science régionale, sciences de l'aménagement et de l'urbanisme se sont intéressées depuis toujours aux problématiques frontalières et se sont constituées en observatrices attentives du mouvement d'ouverture des frontières, d'autant plus attentives que bon nombre de chercheurs dans ce domaine en sont également, à titres divers, des acteurs:

- Briner, H. J., 1986, « Regional Planning and Transfrontier Cooperation: The Regio Basiliensis », in Martinez O. J. (ed) « Across Boundaries: Transborder Interaction in Comparative Perspective », El Paso, Texan Western Press, pp. 45-56;
- Drewe P., 1993, « Infrastructure barriers, cooperation and innovative policies in a frontier region : the Scheldt estuary », in Ratti R. & S. Reichman (eds), *Theory and practice of transborder cooperation*, Basel & Frankfurt am Main, Helbing & Lichtenhahn, pp. 303-315 ;
- Dürr D., 1994, « Les agglomérations transfrontalières », Colloque *Le renouveau de la politique d'aménagement du territoire en France et en Europe*, Université de Reims-Champagne-Ardenne (Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale);
- Nagy I., 2001, « Environmental problems in the seven Hungarian border regions », in Ganster P. (ed), *Cooperation, Environment and Sustainability in Border Regions*, San Diego, State University Press, Institute for Regional Studies of the Californias;
- Schultz H., 2002, *Twin Towns on the Border as Laboratories of European Integration*, Frankfurt (Oder), Arbeitsberichte Frankfurter Institut für Transformationsstudien, Europa-Universität Viadrina;
- Erkut G. & C.Özgen, 2003, « The Economic and Spatial Peripherality of Border Regions in Southeastern Europe », *Conference of European Regional Science Association*, Finland, 27-30 August ;
- Stead D., S. Duhr & W. Zonnefeld, 2007, « The Europeanization of spatial planning through territorial cooperation », *Planning Practice and Research*, 22 (3), pp. 291-307 ;
- de Ruffray S., G. Hamez, E. Moron & F. Smits, 2009, « Territoires transfrontaliers : des espaces diversement intégrés », *Dynamiques et développement durable des territoires. Rapport de l'observatoire des territoires 2008*, Paris, La Documentation Française, pp. 154-156 ;
- Dühr S., C. Colom & V. Nadin, 2010, *European spatial planning and territorial cooperation*, London – New-york, Routledge;
- Leibenath M., A. Blum & S. Atuzriemer, 2010, « Transboundary cooperation in establishing ecological networks : the case of Germany's external borders », *Landscape and Urban Planning*, n° 94(2), pp. 84-93.

## *Anthropologie et sociologie*

De façon globale, les approches anthropologiques ont été relativement plus précoces que les études sociologiques et cela n'a rien d'étonnant : l'échange transfrontalier reste le plus souvent marqué du sceau de la réciprocité, terrain sur lequel les anthropologues sont plus à l'aise que les sociologues. La littérature anthropologique sur la frontière et les dynamiques transfrontalières a été longtemps dominée par les écoles américaines ; on constate aujourd'hui un certain rééquilibrage :

- Stoddard E. R., 1975, « The Status of Borderlands Studies: Sociology and Anthropology », *The Social Science Journal*, 12(3), pp. 29-54;
- Douglass W. A., 1977, « Borderland Influences in a Navarrese Village », in W. A. Douglass W. A., R. W. Etulain & W. H. Jacobsen, Jr. (eds), *Anglo-American Contributions to Basque Studies: Essays in Honor of Jon Bilbao*, Reno (Nevada), Desert Research Institute;
- Donnan, H. & T. M. Wilson, 1994, « An Anthropology of Frontiers », in Donnan H. & T. M. Wilson (eds), *Border Approaches: Anthropological Perspectives on Frontiers*, Lanham (Maryland), University Press of America, pp. 1-14;
- Wilson T. M., 1994, « Symbolic Dimensions to the Irish Border », in Donnan H. & T. M. Wilson (eds) *Border Approaches: Anthropological Perspectives on Frontiers*, Lanham (Maryland), University Press of America, pp. 101-118;
- Gupta A., 1995, « Blurred Boundaries: The Discourses of Corruption, The Culture of Politics, and the Imagined State », *American Ethnologist*, Vol. 22(2), pp. 75-402;
- Alvarez R. R., 1995, « The Mexican-US Border: The Making of an Anthropology of Borderlands », *Annual Review of Anthropology*, n° 24, pp. 447-70 ;
- Löfgren O., 1999, « Crossing Borders : The Nationalization of Anxiety », *Ethnologia Scandinavica*, n°29, pp. 5-27;
- Knežević Hocevar D., 2003 « 'We were as one' : local and national narratives of a border regime between Slovenia and Croatia », in Anderson, J., L. O'dowd & Th. M. Wilson (eds), *Culture and Cooperation in Europe's Borderlands*, European Studies 19, Amsterdam - New York, Rodopi, pp. 171-194.

Dans le domaine de la sociologie, quelques équipes européennes ont une production significative mais, paradoxalement, les sociologues, aujourd'hui très nombreux sur ces thématiques, sont plus présents que la sociologie car ils s'investissent souvent dans des démarches à caractère pluridisciplinaires. Il faut signaler le rôle précurseur de l'*Istituto de Sociologia Internazionale de Gorizia* (ISIG) sous l'impulsion de Raimondo Strassoldo<sup>13</sup>.

- Strassoldo R., 1982, « Boundaries in Sociological Theory: A Reassessment », in Strassoldo R. & G. Delli Zotti (eds), *Cooperation and Conflict in Border Areas*, Milan, Franco Angeli, pp. 245-272;
- Gessner V. & A. Schade, 1990, « Conflicts of Culture in Cross-border Legal Relations: The Conception of a Research Topic in the Sociology of Law », *Theory, Culture & Society*, n° 7, pp. 253-277 ;
- O'Dowd L. (ed), 2001, *La question frontalière en Europe, mise en perspective de la recherche*, Bruxelles, Groupement d'études et de recherche Notre Europe, compte-rendu du séminaire du 13/11/2001 ;
- Gasparini A., 2003, *Cross-border cooperation in the Balkan-Danube area. An analysis of strenghts, weaknesses, opportunities and threats*, Strasbourg – Gorizia, Council of Europe & ISIG;

---

<sup>13</sup> Cf. Strassoldo R., 1974, « L'institut de sociologie internationale de Gorizia », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 18, n° 43, pp. 209-212.

- Hamman P., 2009, « Représenter les travailleurs transfrontaliers : Enjeux de formation et transformations de l'action collective en Europe », *Cahiers du CRESS*, n°10, Université de Strasbourg ;
- Francfort D. & J.-L. Deshayes, 2011, *Du barbelé au pointillé : les frontières au regard des sciences humaines et sociales*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

### 1.3 L'émergence récente de démarches pluridisciplinaires

Ces acquis sont, sur le fond, significatifs dans certains champs disciplinaires mais restent peu reconnus institutionnellement et non coordonnées d'une discipline à l'autre.

Depuis les premières rencontres entre disciplines différentes sur les thématiques transfrontalières, à compter du début des années 1990, le mouvement n'a cessé de se renforcer, mais en restant sur un registre généralement pluridisciplinaire et non interdisciplinaire. Il s'agit souvent de colloques organisés sur des thématiques communes, comme l'urbanisme et l'aménagement :

- 1994, *Borders within towns, towns without borders*, Gorizia, ISIG ;
- 1995, *The Territorial Planning and Cooperation in Border Areas of the Czech Republic*, Pilsen, University of West Bohemia;
- 1996, *L'urbanisme transfrontalier*, Lille, GRIDAUH ;
- 2000, *Binational Cities and Their Regions*, Nijmegen, The Nijmegen Centre for Border Research & the Association for Borderlands Studies.

De nombreuses colloques pluridisciplinaires sont focalisés sur une aire géographique particulière, analysée sous de multiples aspects :

- 1999, *Cross-border Cooperation between Gorizia and Nova Gorica*, Gorizia, ISIG;
- 2003, *Regional development and Cross Border Cooperation in the Estonian-Russian Border Area*, Tartu & Kallaste (Estonie), Peipsi Center for Transboundary Cooperation & Estonian Foreign Policy Institute;
- 2005, *La Política Europea de Vecindad y la cooperación transfronteriza e interregional en el Mediterráneo Occidental*, Sevilla, Fundación Tres Culturas del Mediterráneo & Organización Carta Mediterránea.

Il faut également noter un développement significatif de démarches comparatives autour de thématiques diverses:

- 1998, *Borders, Border Regions and Interaction*, Nijmegen, Nijmegen Center for Border Research ;
- 2000, *Border Regions in Comparison*, Malmö, Malmö University & Øresund Committee ;
- 2001, *Construction transfrontalière du champ interculturel*, Genève, Université de Genève ;
- 2003, *The Border Regions in Transition. VIth International Conference : Regionalisation, EU Enlargement and Shifting Borders of Inclusion and Exclusion*, Pécs, Békéscsaba & Debrecen, Center for Regional Studies of the Hungarian Academy of Sciences.

Le cycle de recherche sur la coopération transfrontalière, mené en commun par l'Université de Strasbourg (FARE – Frontières, acteurs et représentations de l'Europe) et par l'Euro-Institut de Kehl, dans le cadre duquel le présent ouvrage est publié après cinq autres, est probablement un des exemples les plus aboutis de rapprochement pluridisciplinaire. On peut citer également le colloque « Les frontières mobiles/The mobile borders, XIèmes rencontres du réseau BRIT/XIth BRIT conference » organisé par les universités de Genève et de Grenoble, du 6 au 9 septembre 2011, où ont été présentées plus de deux cents communications, émanant de chercheurs du monde entier et de toutes disciplines.

Mais, quelle que soit la vitalité de ces rapprochements entre disciplines, ils ne vont pas jusqu'à franchir la frontière épistémologique qui sépare le pluridisciplinaire de l'interdisciplinaire, faute de convergence méthodologique pour la construction d'objets de recherche communs et de dynamiques théoriques intégrées<sup>14</sup>. Des projets coordonnés et à large spectre, comme Interform<sup>15</sup>, n'échappent pas à ce constat.

Pourquoi en reste-on généralement là ? Ces limites ne sont pas propres à la recherche sur les problématiques transfrontalières. Dans de très nombreux domaines, le passage de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité s'avère dissuasif : la première s'accommode d'une simple juxtaposition de méthodes et de cadres épistémologiques, sans remise en cause des usages de chaque discipline, la seconde exige la production de référentiels épistémologiques et méthodologiques nouveaux et implique, pour les chercheurs qui s'y engagent, de lourds remaniements conceptuels, au prix de coûts de transactions théoriques élevés. Le phénomène est d'autant plus marqué que les contacts entre les disciplines restent souvent médiatisés par une relation commune aux acteurs de terrain, ce qui est peu propice au développement d'ambitions proprement épistémologiques et à la production de résultats scientifiques académiquement reconnus, qui permettraient d'amortir lesdits coûts de transaction.

Dans ces conditions, pourquoi faut-il aller malgré tout vers des démarches interdisciplinaires ? Tout d'abord pour répondre à des enjeux d'unification des champs d'analyse et, in fine, de prise en compte du réel dans sa globalité (chap. 2 ci-dessous). Puis pour répondre à des préoccupations de cohérence méthodologique et d'exigence épistémologique qui, pour ne pas être faciles à satisfaire, n'en sont pas moins impératives (chap. 3 ci-après).

## 2. Quel champ pour une recherche interdisciplinaire ?

La première condition de faisabilité pour un projet de recherche interdisciplinaire est un accord sur la définition du champ d'étude, qu'il s'agisse de la délimitation générale des domaines d'investigation ou de la sélection des phénomènes particuliers à analyser.

### 2.1 Délimiter les domaines d'investigation

La délimitation des domaines d'intervention pose en premier lieu la question de la distinction et de l'articulation entre réalités frontalières, pratiques transfrontalières, coordination intergouvernementale et coopération transfrontalière. Le langage courant ayant

<sup>14</sup> Pour l'articulation des notions d'épistémologie, de méthodologie et de théorie, il est fait ici usage du cadre d'analyse, désormais classique, introduit en 1974 par P. de Bruyne, J. Herman et M. de Schoutheete dans *Dynamiques de la recherche en sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.

<sup>15</sup> De fin 2004 à début 2008, Interform, projet financé dans le cadre du programme Interact, a eu pour objet de développer la capacité des territoires à monter des projets de coopération en organisant un corpus scientifique et technique confronté aux pratiques de terrain grâce à la mise en réseau des acteurs de la formation et de la recherche spécialisés sur ce champ. La démarche associait six partenaires universitaires et l'Euro-Institut de Kehl-Strasbourg, autour de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, chef de projet. Dans ce cadre ont été organisés trois « Entretiens du transfrontalier », à Nice, Kehl et Bayonne – San Sebastian, dont les actes sont disponibles à l'adresse suivante : [http://www.interform-eu.org/UserFiles/File/Entretiens/actes\\_ENTRETIENS-DU-TRANSFRONTALIER.pdf](http://www.interform-eu.org/UserFiles/File/Entretiens/actes_ENTRETIENS-DU-TRANSFRONTALIER.pdf)



une incontestable propension à confondre les quatre registres, il y a lieu de fixer prioritairement des conventions terminologiques précises. Sans prétendre épuiser le sujet, on peut, en première approximation, définir :

- les réalités frontalières comme l'ensemble des phénomènes qui caractérisent les espaces nationaux qui jouxtent une frontière et qui découlent directement ou indirectement de la présence de ladite frontière ;

- les pratiques transfrontalières comme des usages communs de l'espace, qui seraient parfaitement banals s'il ne s'agissait, à moment donné ou à un autre, de franchir la frontière ; il en va ainsi de l'emploi transfrontalier ou des achats de ménages résidant dans une zone frontalière et qui passent la frontière pour obtenir de meilleurs prix ou pour diversifier leurs choix ;

- la coordination transfrontalière de politiques nationales, comme la politique de sécurité, où il s'agit moins de coopération que d'harmonisation de pratiques ;

- la coopération transfrontalière, qui vise précisément à produire un territoire<sup>16</sup> transfrontalier intégré à partir d'espaces frontaliers juxtaposés, en atténuant ou effaçant certains effets de la frontière.

Ces précisions étant apportées, on ne peut méconnaître que de multiples interactions se produisent entre ces quatre niveaux, suscitant des articulations complexes et changeantes. Le repérage, dans la cartographie générale de ces articulations, des phénomènes à étudier est un élément essentiel de la délimitation du champ et de l'objet des recherches.

Cette délimitation se heurte à un second type de difficultés, qui tient au choix des échelles territoriales d'observation et d'analyse. La classification INTERREG fondée sur la nomenclature NUTS<sup>17</sup> a un caractère artificiel, car elle est basée sur une grille d'analyse institutionnelle, sans référence aux réalités géographiques ou sociétales. Ainsi la coopération entre deux grandes universités voisines serait transfrontalière entre Strasbourg et Karlsruhe et transnationale entre Bordeaux et Bilbao, du fait que les universités ont leur siège dans des territoires NUTS 3 contigus dans le premier cas et non contigus dans le second. Il est donc nécessaire de s'abstraire des cadres institutionnels pour privilégier les échelles des processus socio-économiques plutôt que celle des procédures politico-juridiques. De ce point de vue, le croisement interdisciplinaire des approches est de nature à permettre de définir de nouveaux types d'échelles et de nouveaux modes d'articulation entre elles.

La caractérisation des systèmes d'acteurs constitue une troisième pierre d'achoppement dans la délimitation des domaines d'études. De longs siècles de frontières n'ont pas seulement été le corollaire de l'individualisation des Etats, ils ont aussi contribué à l'identité des nations et à l'autonomisation des sociétés. L'exemple du Pays basque montre que, même lorsqu'il

---

<sup>16</sup>On peut définir le territoire est un espace socialisé, façonné au cours de l'histoire par les usages qu'en ont eu les groupes humains qui l'ont occupé (modes d'habitat, activités économiques, échanges, dispositifs de sécurité etc.). A cette territorialisation physique, s'ajoute une "institution imaginaire" du territoire autour de représentations communes et de solidarités vécues. Entre les deux niveaux, de multiples interactions déterminent l'identité du territoire et conditionnent ses dynamiques internes et sa capacité d'adaptation. (Cf. Casteigts M., « Transactions interculturelles et intégration territoriale. Le cas du PaysBasque », *Pensée plurielle*, 2009/2 - N° 21 pp. 179-193).

<sup>17</sup> La classification NUTS (Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques) subdivise chaque État membre en 3 niveaux: NUTS 1, NUTS 2 et NUTS 3. Le deuxième et le troisième niveau sont respectivement des subdivisions du premier et du deuxième niveau. La définition des unités territoriales repose sur les unités administratives existant dans les États membres. Une unité administrative désigne une zone géographique pour laquelle une autorité administrative est habilitée à prendre des décisions administratives ou stratégiques, conformément au cadre juridique et institutionnel de l'État membre (source europa.eu).

existe un fort substrat identitaire commun, le fait frontalier s'est accompagné d'une différenciation incontestable des structures économiques, comme de l'organisation et des pratiques sociales. Cela est d'autant plus vrai lorsque ce substrat identitaire fait défaut. Dès lors, la façon dont les acteurs collectifs se constituent, la configuration de leurs relations, la nature de leurs interactions ou les règles de comportement explicitement édictées ou implicitement admises sont foncièrement hétérogènes de part et d'autre d'une même frontière.

C'est dire que la caractérisation des systèmes d'acteurs comporte une part inéluctable d'arbitraire dans la structuration formelle d'une réalité sociétale mouvante et floue. C'est souvent l'occasion pour le chercheur de projeter de façon plus ou moins consciente ses préjugés et ses modèles implicites, introduisant de nombreux biais liés notamment à la prégnance de stéréotypes de caractère national et/ou disciplinaire. Pour en atténuer les effets, il convient de faire un effort tout particulier de distanciation et de réflexivité. Dans cette perspective, le travail au sein d'une équipe plurinationale, dans une logique interdisciplinaire, permet de réduire les angles morts dans la description de la réalité sociale et dans l'analyse des rapports entre institutions et acteurs socio-économiques.

## 2.2 Sélectionner les phénomènes à analyser

La coopération transfrontalière n'étant pas une fin en soi, ses modes opératoires comme ses résultats n'ont de sens que référés aux mutations de la société, dans lesquelles elle s'inscrit au niveau global et/ou qu'elle contribue à susciter à l'échelle locale. Pour éclairer ces articulations, la véritable valeur ajoutée d'une démarche interdisciplinaire doit être de dépasser les contextes instrumentaux particuliers de pratiques plus ou moins théorisées pour s'attacher aux interactions, nécessairement complexes et plurielles, entre interventions collectives et dynamiques sociétales.

A titre d'exemples, et sans prétendre épuiser le sujet, voilà quelques uns des phénomènes majeurs autour desquels pourraient être définis des programmes coordonnés de recherche :

- Les pratiques transfrontalières s'inscrivent dans la dynamique générale de globalisation / mondialisation<sup>18</sup> et d'émergence de dispositifs transnationaux dans la quasi-totalité des domaines de l'action collective et de la vie individuelle. Mais comme elles sont en outre caractérisées par le fait d'être des relations de proximité, elles constituent un terrain privilégié d'analyse des effets de la globalisation sur les processus de territorialisation et ne manquent pas de susciter de multiples questionnements sur la mondialisation comme phénomène local<sup>19</sup>. Ce type de questionnement concerne aussi bien l'économie, la géographie et la géopolitique, la science politique et notamment l'étude des relations internationales, l'histoire, la sociologie, etc.
- Puisque la coopération transfrontalière tend à la création d'un territoire transfrontalier intégré à partir de deux territoires nationaux jusque là simplement juxtaposés, elle met en jeu l'ensemble des mécanismes de territorialisation de l'espace, qu'ils relèvent des activités économiques ou sociales, des

---

<sup>18</sup> Sur la portée de la distinction entre mondialisation et globalisation, se reporter à Casteigts M., 2010, « Mythes métropolitains et territorialités urbaines dans le processus de globalisation : un repérage critique », in Sedjari A. (ed), *Performance urbaine et droit à la ville*, Rabat-Paris, L'Harmattan, pp. 31-56.

<sup>19</sup> Cf. Sassen S., 2007, *A Sociology of Globalization*, New York, W.W. Norton & Company; trad. franc. *La globalisation. Une sociologie*, Paris, Gallimard, 2009. Le chapitre 6, pp. 199 à 222 de l'édition française, est notamment consacré aux « acteurs locaux dans la politique globale ».

ordonnancements juridiques ou institutionnels, des représentations ou des savoirs, de l'aménagement urbain ou de l'organisation des espaces ruraux ou naturels. Dans ce champ de la production des territoires, les investigations sur les processus de coopération sont étroitement liées aux questionnements sur les pratiques sociales en présence, eux-mêmes très sensibles aux différences de points de vue disciplinaires et nationaux. Sont particulièrement engagés dans ces problématiques la géographie, l'aménagement et l'urbanisme, la sociologie, les sciences juridiques et politique, l'économie spatiale et la science régionale, etc.

- Toute coopération décentralisée, et c'est vrai au premier chef de la coopération territoriale européenne, suppose un profond remaniement des relations entre Etats et territoires infra-étatiques, dans un contexte global de crise des Etats-nations et d'épuisement du modèle westphalien de la frontière. L'évaluation de la portée des mutations de l'objet frontière dans ses différentes dimensions et leur mise en perspective historique et géographique mobilise des instruments d'analyse relevant de champs disciplinaires multiples : science politique, relations internationales, sciences juridiques, sciences économiques, management public, histoire, géographie, sociologie, etc.
- Pratiques et coopérations transfrontalières mettent en jeu de nouveaux types de relations entre la société civile et les institutions et impliquent une transformation des processus de décision collective et un renouvellement des modalités de contrôle des forces sociales sur l'action publique. Sans rentrer dans les querelles de chapelle sur la notion de gouvernance, on peut considérer que sont ici mis en question les enjeux, la nature et les modalités des processus de gouvernance transfrontalière, ou plus précisément de gouvernance territoriale dans un cadre transfrontalier. Il est clair que, sur ce type de questions, la science politique, le management public, la sociologie et notamment la sociologie du droit, les sciences juridiques, l'anthropologie politique, l'histoire, la géographie et les sciences de l'aménagement ont beaucoup de choses à dire.
- Les frontières étant des lieux de séparation et de contact entre systèmes juridiques différents, les dynamiques transfrontalières mettent en jeu des usages spécifiques du droit, que l'on peut regrouper sous le vocable générique de « complexe normatif transfrontalier ». En effet, les territoires transfrontaliers se caractérisent par la juxtaposition d'une pluralité de normes : aux deux ou trois ordres juridiques nationaux en présence s'ajoute une multitude de cadres conventionnels, généralement inspirés par le souci d'atténuer les contradictions entre lesdits ordres. Ce contexte normatif instable et sophistiqué ouvre de multiples opportunités à l'invention stratégique des acteurs individuels ou collectifs<sup>20</sup>. Par ailleurs, la coopération territoriale nécessite elle-même des instruments juridiques particuliers, s'articulant avec les droits nationaux dans des dispositifs complexes. L'analyse des conditions de production et d'usage du droit dans un tel contexte ne relève pas des seules sciences juridiques, mais implique la mise en jeu de multiples registres d'interprétation et donc d'approches interdisciplinaires diversifiées mobilisant, à côté des différentes disciplines du droit, science politique, sociologie et anthropologie juridiques, aménagement et urbanisme, géographie, etc.

---

<sup>20</sup> Ainsi les différences de niveaux de rémunération, de taux des prélèvements fiscaux et sociaux, de montant des prestations familiales, de qualité de la couverture sociale et d'offre de services publics conduisent à des stratégies résidentielles ou professionnelles extrêmement contrastées d'une frontière à l'autre.

- L'émergence d'un projet territorial transfrontalier, dans une perspective de développement durable, pose la question des modalités d'arbitrages entre biens collectifs et activités marchandes lors que ces arbitrages ne relèvent plus d'un ordre institutionnel intégré et stable mais d'un jeu mouvant de « périmètres et de compétences » selon l'expression de Robert Botteghi. Les instruments d'analyse et les cadres théoriques économiques concernés sont multiples (biens publics et externalités, théorie de la décision et théorie des jeux, économie des conventions, coûts de transaction, économie de l'action publique etc.) mais ne suffisent pas à épuiser le sujet, dont l'étude doit également mobiliser les sciences de l'environnement, la gestion et le management, la sociologie, l'aménagement et l'urbanisme, etc.
- Les conditions dans lesquelles se constituent les imaginaires territoriaux transfrontaliers, à la fois comme facteurs identitaires et comme supports de différenciation, renvoient aux dimensions interculturelles de toute démarche transfrontalière et aux modalités de production des représentations collectives. Les disciplines dont le champ intègre les problématiques de l'imaginaire et des représentations sont multiples (philosophie, littérature, sémiologie, sociologie et sociolinguistique, histoire et notamment histoire des idées et des mentalités etc.) et doivent ici s'associer à celles pour lesquelles la frontière est un objet spécifique (géographie, science régionale, relations internationales etc.).

Il n'est pas besoin de préciser que, sur toutes ces questions rapidement évoquées, l'état de l'art montre que la recherche est très inégalement engagée dans des démarches soutenues par une véritable exigence interdisciplinaire.

### **3. Pour un programme de recherche interdisciplinaire : questions méthodologiques et enjeux épistémologiques**

Faire de la recherche interdisciplinaire, ce n'est rien d'autre que de passer des faits étudiés, pris dans leur diversité empirique, à la construction d'un objet commun de recherche, ayant un sens pour chacun des chercheurs associés à sa définition et permettant des interactions efficaces entre toutes les disciplines en présence. La façon dont ces disciplines prennent en compte cet objet commun et mettent en jeu lesdites interactions, qu'il s'agisse du déroulement pratique du travail de recherche ou du processus d'élaboration théorique, renvoie à des enjeux épistémologiques majeurs et pose de nombreuses questions méthodologiques, d'autant qu'il s'agit souvent de gérer une situation doublement interculturelle : comme il a déjà été noté, aux frontières disciplinaires se combinent des frontières nationales<sup>21</sup>.

#### **3.1 Enjeux épistémologiques et construction d'un objet commun de recherche**

La connaissance scientifique a une relation plurielle avec le réel. L'objet scientifique est un objet construit, à la fois distinct des autres objets du savoir et cohérent avec eux :

<sup>21</sup> Pour mesurer les enjeux et les difficultés d'un dépassement des clivages dans l'espace du savoir, se reporter à Mallet M.-L. (ed), 1994, *Le passage des frontières. Autour du travail de Jacques Derrida*, Paris, Editions Galilée.

*L'objet de connaissance construit est une traduction spécifique, conceptuelle, du réel, c'est un objet répondant à des lois de composition autonomes, construit par des méthodes explicites. C'est un système symbolique qui diffère en nature de l'objet réel et en complexité de l'objet perçu*<sup>22</sup>.

Entre l'interrogation sur les pratiques concrètes et la construction de cet objet de connaissance, intervient ce que Gaston Bachelard a appelé une « rupture épistémologique », c'est à dire une coupure avec les grilles de perception et les catégories d'analyse du sens commun<sup>23</sup>. Sur quelle base fonder cette rupture objectivante ? En aucun il ne peut s'agir de fonder l'ambition théorique sur une prise de distance par rapport aux réalités concrètes : une théorie n'est légitime qu'en tant qu'elle maintient un contact étroit avec les faits empiriques auxquels elle se réfère et dont elle éclaire les logiques. C'est donc avec ses préjugés que le chercheur doit rompre, en adoptant une attitude de réflexivité critique<sup>24</sup>. A la rupture sans distance du chercheur avec son objet, doit donc répondre une distance sans rupture avec lui-même. Il s'agit pour le chercheur de prendre conscience de ses propres références culturelles (valeurs, représentations, habitus) et de ce qu'elles induisent comme effets dans sa recherche :

*Construire un objet scientifique, c'est, d'abord et avant tout, rompre avec le sens commun, c'est à dire avec les représentations partagées par tous, qu'il s'agisse des simples lieux communs de l'existence ordinaire ou des représentations officielles, souvent inscrites dans les institutions, donc à la fois dans l'objectivité des organisations sociales et dans les cerveaux. Le préconstruit est partout*<sup>25</sup>.

Cette prise de distance entre l'observateur et son objet, qui est au fondement de la notion même d'objectivité, est rendue difficile dans le contexte transfrontalier. Comme il a été noté plus haut, une relation privilégiée entre les praticiens et les chercheurs est inévitable faute de dispositifs permanents de recueil de données empiriques « objectivées ». Cette relation présente l'inconvénient d'inciter souvent le chercheur à accompagner le praticien très avant dans son action, au point qu'il adopte le plus souvent une posture d'observation participante<sup>26</sup>, quand il ne s'agit pas d'une recherche-action qui ne dit pas son nom et qui ne met pas en jeu les précautions méthodologiques d'usage en pareilles circonstances.

En effet, le chercheur en question, juriste, politologue, économiste, gestionnaire, historien ou géographe, maîtrise rarement les principes fondamentaux de la production de la connaissance du social, tels que les sociologues et les anthropologues les ont progressivement constitués dans le cadre de la théorie de la connaissance sociologique ou « métasociologie » comme « principe générateur des différentes théories partielles du social »<sup>27</sup>. De là découlent de nombreuses difficultés pour remettre en cause les catégories du sens commun, qui préconstruisent leurs représentations du monde social, et pour adopter, à l'égard du champ et

<sup>22</sup>De Bruyne P. et al., 1974, *op. cit.*, p. 51.

<sup>23</sup>Cf. Bachelard G., 1937, *La Formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Éditions Vrin.

<sup>24</sup>Le dernier cours de Pierre Bourdieu au Collège de France portait sur « Science de la science et réflexivité » : Bourdieu P., 2001, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir Editions.

<sup>25</sup>Bourdieu P., avec L. Wacquant, 1992, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, p. 207.

<sup>26</sup> Cette posture est en outre un moyen commode de financer la rémunération du chercheur en l'imputant, sous couvert d'expertise ou d'évaluation, au budget des projets.

<sup>27</sup>Cf. Bourdieu P., J.-C. Passeron et J.-C. Chamborédon, 1967, *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, Paris, Editions de l'EHESS.

de ses acteurs, une distance critique dont le corollaire est une attitude réflexive sur leur propre implication. Cela peut aller jusqu'à mettre en cause leur capacité même à produire de la théorie.

D'autant que la proximité des acteurs conduit parfois le chercheur à être un théoricien honteux. Au mieux, il s'excuse d'être obligé de recourir dans ses raisonnements à un appareillage conceptuel ésotérique pour ses partenaires. Au pire, il jette le bébé avec l'eau du bain et renonce à toute ambition théorique. Alors, avec le zèle du néophyte, il sera le premier à opposer le bon sens naturel des praticiens aux élucubrations théoriques des « intellos » et à défendre la compilation de données empiriques comme seul projet scientifique pertinent<sup>28</sup>.

La transition des savoirs empiriques vers la connaissance scientifique implique des focalisations successives, permettant de passer de la coopération comme expérience pratique à la coopération comme terrain de recherche, puis à la délimitation au sein de ce terrain d'un champ d'investigation à l'intérieur duquel il s'agira de construire un objet de recherche. Ces focalisations successives ne peuvent s'opérer que dans une intention théorique facilitée par un repérage *ex ante* des références théoriques utilisables<sup>29</sup>. La construction de l'objet de recherche est à la fois l'aboutissement de ce processus itératif et la traduction opératoire de cette intention théorique. Elle constitue donc un moment de vérité incontournable, qu'il s'agisse de l'autonomisation du chercheur par rapport à ses « informateurs » de terrain ou de la capacité d'une équipe venue d'horizons différents à dépasser ses clivages.

Ce processus est évidemment compliqué à la fois par les exigences d'une démarche interdisciplinaire et par le contexte transfrontalier. Dans un dispositif classique, la définition de l'objet de recherche est très largement conditionnée par les outils conceptuels et théoriques généralement employés dans le champ disciplinaire concerné. Les systèmes d'analyse usuellement mis en œuvre conditionnent l'intelligibilité des phénomènes et la légitimité de l'intégration de telle ou telle donnée empirique dans l'échantillon de faits à partir duquel sera construit l'objet de recherche. Comme il a été indiqué plus haut, ni les données brutes ni même les faits ainsi sélectionnés ne constituent en eux-mêmes un objet de recherche ; ils n'en sont que la matière première, qui ne prend forme scientifique que dans la mise en jeu d'une intention théorique.

Or, cette intention théorique est reconnue comme légitime en fonction de critères propres à chaque champ académique. Si dans un champ mono-disciplinaire il est relativement facile d'identifier les cadres d'analyse et les modèles théoriques qui seront considérés comme légitimes, il n'en va pas de même dans un contexte interdisciplinaire. La sélection et la validation des instruments à mettre en œuvre sont nécessairement le fruit de multiples transactions, au sein de l'équipe et avec ses divers environnements. A ces interculturalités disciplinaires s'ajoutent les interculturalités nationales, les références théoriques, les usages scientifiques et les pratiques discursives étant souvent fort différents de part et d'autre d'une frontière, fût-ce à l'intérieur d'un même champ académique.

---

<sup>28</sup> Sur le dilemme inhérent à la relation entre le chercheur et l'acteur se reporter à Génard J.-L. et M. Roca i Escoda, 2010, « La rupture épistémologique du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures objectivante et participante dans l'enquête sociologique » in *Ethique publique*, vol.12, n°1, « Responsabilité sociale et éthique de la recherche ».

<sup>29</sup> Ce qui ne signifie pas qu'on les jugera pertinentes *ex post*: les remaniements des références théoriques sont à la fois un objectif et un instrument de toute recherche.

A titre d'exemple, les travaux menés par l'Euro-Institut de Kehl sur l'évaluation des projets transfrontaliers et interrégionaux<sup>30</sup> ont montré que :

- le choix d'un point de vue orienté vers les processus, c'est à dire centré sur les modalités d'élaboration d'un projet transfrontalier, ou d'un point de vue orienté vers les acteurs, c'est à dire centré sur les stratégies des différents partenaires, était fortement conditionné par les appartenances disciplinaires et par la nationalité des évaluateurs ;
- ce choix déterminait largement les appréciations portées sur les projets.

### **3.2 Les questions méthodologiques soulevées par une approche interdisciplinaire des dynamiques transfrontalières**

Bon nombre des difficultés évoquées ci-dessus pour construire un objet de recherches commun à plusieurs disciplines ne sont pas propres aux dynamiques transfrontières et à la coopération territoriale. Mais le contexte transfrontalier soulève des questions méthodologiques spécifiques.

Les premières concernent la traduction de l'objet général de recherche dans des questions de recherche précisément spécifiées. Ces dernières sont une expression précise et opératoire de l'objet de recherche<sup>31</sup>. Il existe en la matière des tropismes nationaux qui ajoutent à l'hétérogénéité des cadres logiques et des références résultant des héritages disciplinaires.

La formulation des hypothèses constitue une pierre d'achoppement méthodologique majeure. En effet, les modalités de formulation des hypothèses dans la construction du raisonnement retentit sur le niveau des exigences concernant notamment leur degré d'abstraction et la capacité que l'on a en établir une éventuelle fausseté. Cette réfutabilité (ou falsifiabilité) est une condition *sine qua non* pour qu'un énoncé ait un caractère scientifique<sup>32</sup>. Plus une hypothèse est formulée de façon triviale, en prise directe avec les représentations communes, plus il sera difficile d'en démonter la fausseté et donc *a contrario* d'en établir la justesse. Or, comme nous l'avons déjà vu, la proximité avec les acteurs de terrain baigne le chercheur sur les problématiques transfrontalières dans un discours ambiant imprégné des catégories du sens commun : la formulation d'énoncés falsifiables en sera d'autant plus difficile.

La collecte des données empiriques et l'établissement des faits posent également des problèmes spécifiques. Le plus immédiatement tangible tient à l'hétérogénéité des cadres statistiques (nomenclatures concernant les personnes, les entreprises, les flux économiques, les données sociales, les unités territoriales etc.) qui suscite de fortes difficultés pour l'agrégation et la comparaison des données. Mais de façon plus générale, le statut des faits et les conditions de leur systématisation varient d'une discipline à l'autre comme d'une culture nationale à une autre. Ils sont fondamentalement un construit social:

---

<sup>30</sup> Voir note 4.

<sup>31</sup> Allard-Poesi F. et Ch. Marechal, 1999, « Construction de l'objet de recherche », in Thiétart R.A. & coll., *Méthodes et Recherche en Management*, Paris, Dunod, pp. 34-56.

<sup>32</sup> Pour délimiter la frontière entre science et non-science, Popper a introduit le critère de la falsifiabilité des énoncés théoriques comme principe ultime de sa construction épistémologique. Pour lui, un énoncé est falsifiable « si la logique autorise l'existence d'un énoncé ou d'une série d'énoncés d'observation qui lui sont contradictoires, c'est-à-dire, qui la falsifieraient s'ils se révélaient vrais » (Popper K., cité par Chalmers A., 1987, *Qu'est-ce que la science ?*, Paris, La Découverte, p. 76).

*Quel que soit le traitement que tel article a fait subir à la littérature qui l'a précédé, si personne ne fait rien de lui, c'est comme s'il n'avait jamais existé. Vous pouvez avoir écrit un article qui met le point final à une rude controverse, si les lecteurs l'ignorent, il ne deviendra pas un fait ; il ne pourra pas le devenir*<sup>33</sup>.

En la matière, les deux obstacles interculturels ne se cumulent cependant pas totalement : le travail d'élucidation interdisciplinaire permet souvent de maintenir au second plan les diversités nationales.

Quant à la validation ou au remaniement *ex post* des points d'appui théoriques, ils mettent en lumière un paradoxe: la théorie à la fois un facteur de concentration et de dispersion des points de vue. Elle est un élément d'unification des représentations du réel et d'articulation logique des faits, permettant de produire une connaissance organisée au delà de la diversité des perceptions empiriques. Mais, en même temps, les pratiques théoriques constituent un facteur de différenciation disciplinaire (ou infra-disciplinaire), tout en étant largement conditionnées par des habitus nationaux.

Tout ce qui précède renvoie aux différences disciplinaires et nationales dans la formulation d'une connaissance qui soit à la fois conceptualisée et contextualisée, et qui intègre pleinement les champs de tension entre rupture avec la doxa, qu'implique une conceptualisation exigeante, et relative perméabilité à l'opinion commune, sans laquelle il n'y a pas de contextualisation pertinente.

D'un point de vue méthodologique, ce travail de conceptualisation contextualisée comporte plusieurs étapes dont chacune est l'occasion d'écarts interculturels: observation et comparaison des données ; établissement des faits ; constatation de régularités ; mise en évidence d'identités logiques à l'origine de ces régularités; sur la base de ces identités, détermination de généralisations possibles dans des cadres théoriques déterminés ; choix d'une problématique; formulation de concepts généraux et de leurs conditions de validité. Mais ce passage des faits aux concepts met en jeu des processus d'abstraction pour lesquels chaque discipline et chaque tradition nationale ont leurs propres modes opératoires. Dans un même champ disciplinaire et sur les mêmes objets, les variations peuvent être considérables, comme le montrent dans le champ philosophique les polémiques entre Derrida et Searle sur l'interprétation des théories d'Austin<sup>34</sup> ou les conflits qui opposent perpétuellement les innombrables écoles économiques, à propos de la régulation marchande ou des bienfaits de la globalisation.

Les dimensions interculturelles sont tellement intégrées aux réalités transfrontalières qu'elles sont nécessairement présentes dans toute démarche sérieuse de recherche, pas seulement dans la délimitation du champ, la construction de l'objet de recherche ou la définition des approches, mais aussi dans la constitution des équipes. Or les difficultés de compréhension interculturelle des chercheurs ne sont pas moindres que celles des praticiens, bien au contraire. La volonté d'aller au-delà des apparences, postulat de base de toute investigation scientifique, conduit à s'interroger avec une attention particulière sur les malentendus qui peuvent affecter le sens de deux mots apparemment équivalents. Dans ce contexte, le vieux jeu de mot traducteur-traducteur n'est pas un facétie verbale, mais exprime un principe de précaution méthodologique essentiel, qui renvoie lui-même à une exigence

---

<sup>33</sup> Latour B., 1989, *La science en action*, Paris : La Découverte, p. 62; 1ère édition : 1987, Harvard University Press.

<sup>34</sup> Cf. Bouretz P., 2010, *D'un ton guerrier en philosophie. Habermas, Derrida & Co*, Paris, Gallimard, pp. 19-72.



épistémologique de réflexivité renforcée. C'est dire que les conventions terminologiques doivent être explicitées de façon beaucoup plus précise que dans les situations courantes.

## Conclusion

Toute démarche de recherche interdisciplinaire sur les dynamiques transfrontalières et la coopération territoriale s'accompagne donc nécessairement d'un triple compromis épistémologique : compromis entre les chercheurs et les acteurs, compromis entre les chercheurs des différentes disciplines, compromis entre les chercheurs des différentes nationalités. Cela implique une multitude de processus transactionnels, au sens de la sociologie de la transaction sociale<sup>35</sup>, généralement implicites, à l'œuvre de façon permanente dans toutes les étapes du projet.

Cependant, la phase de problématisation est certainement un moment crucial pour ces dynamiques transactionnelles. En effet, la formulation d'un problème conditionne la phase de conceptualisation, qui elle-même mobilise des appareils théoriques et conceptuels préexistants en référence à une réalité dont elle définit conventionnellement les contours. La problématique est donc le moment où doit s'opérer « naturellement » la conciliation des attentes des praticiens et des exigences du travail de recherche, comme la mise en cohérence interdisciplinaire et transnationale dans la construction de l'objet de recherche.

Il faut pour cela que la démarche globale soit fortement structurée et s'inscrive dans la durée. Il faut que l'équipe soit stable et disponible. Il faut que les interactions entre les chercheurs engagés dans le projet soient fréquentes et qu'elles ne se cantonnent pas à des communications numériques. Ces conditions ne sont probablement pas très faciles à réunir. Raison de plus pour souhaiter que les financements communautaires privilégient ces démarches exigeantes et fortement intégrées<sup>36</sup>.

## L'auteur

Inspecteur général de l'administration auprès du ministre français de l'intérieur; professeur des universités associé (management public) à l'Université de Pau et des pays de l'Adour et chercheur au Centre de documentation et de recherches européennes (CDRE) et au Centre de recherche en gestion (CREG); spécialiste du management territorial stratégique, notamment en contexte transfrontalier.

---

<sup>35</sup> Cf. : Blanc M., M. Mormont, J. Rémy & T. Storrie, 1994, *Vie quotidienne et démocratie. Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, l'Harmattan ; Blanc M., 2009, « La transaction sociale : genèse et fécondité heuristique », *Pensée Plurielle*, 20(1), 25-36.

<sup>36</sup> Engagé en 2007 dans la perspective d'une candidature au 7e PCRD, le projet interdisciplinaire « La construction sociale des territoires européens : frontières, régionalisation et performances », lancé à l'initiative de l'Université du Luxembourg, Unité de Recherche IPSE (Identités, Politiques, Sociétés, Espaces) et du Réseau National français des Maisons des Sciences de l'Homme (Universités de Besançon, Bordeaux, Dijon, Paris 13, Strasbourg, CNRS France) constituait un bon prototype de ce type de démarche. Il n'a pas obtenu de financement dans le cadre du 7e PCRD et a été abandonné en 2008. La problématique en a été partiellement reprise dans le cadre du projet transdisciplinaire IDENT, porté par la seule Université du Luxembourg.